

Le 18 octobre 2019

**Par SDÉ et courriel et poste**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 4683  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : [Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca](mailto:Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca)

**OBJET : DEMANDE D'ADOPTION DE NORMES DE FIABILITÉ  
PHASE 2 – Demande d'adoption de normes de fiabilité des familles  
TOP et IRO d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des  
mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions  
de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-4001-2017 / Notre référence : R053575 JOT**

---

Chère consoeur,

Par la présente, le Coordonnateur souhaite informer la Régie de l'état d'avancement du dossier mentionné en objet.

Au cours des derniers mois, le Coordonnateur et l'entité Rio Tinto Alcan inc. ont poursuivi leurs discussions et celles-ci ont toujours cours de façon active. Toute entente, le cas échéant sera partagée avec la Régie dans le cadre du présent dossier afin qu'elle puisse en tenir compte aux fins de l'adoption des normes de fiabilité sous étude.

Veuillez recevoir, chère consoeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

(s) Jean-Olivier Tremblay

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**  
JOT/jl

c.c. Me Pierre Grenier (RTA)